



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.



*Au nom de votre conseil
d'administration, en ce temps
de réjouissances, de très*

*Joyeuses Fêtes à vous et
votre famille!*

*Merci de votre confiance envers
votre association.*



Crédit photo: Léna Sauvageau

LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition décembre 2011

La fibre optique ARRIVE



Maryse Gervais

Présidente

maryse.gervais@lacdespiles.org

En tant que bénévoles tout au long de l'année, nous sommes heureux de participer à l'amélioration de la vie au lac et nous envisageons des résultats positifs dans les projets qui vous tiennent à cœur. Lisez-nous et n'hésitez pas à nous écrire au info@lacdespiles.org ou visitez notre site Internet où vous pouvez trouver beaucoup d'information pertinente : www.lacdespiles.org



Dès ce printemps, un nouveau service Internet très grande vitesse sera offert par Télécommunications Xittel aux résidents du Lac-des-Piles, secteur Grand-Mère, représentant la réalisation de la phase 1 d'un projet global. Une analyse sera faite afin de réaliser une phase 2 fibrée pour les autres secteurs si la demande est au rendez-vous. Cette première phase desservira uniquement la 35^e rue et le chemin du Lac-des-Piles jusqu'à la décharge du lac (côté Grand-Mère).

Je sais que pour plusieurs d'entre-vous cette attente aura été longue, certains ont trouvé des solutions alternatives. Des offres pour transférer votre forfait vers cette solution fibre optique vous seront proposées dès janvier 2012. Tous ceux qui ont répondu au sondage Internet initial recevront l'information sur la technologie et les forfaits disponibles.

Le projet se réalisera grâce à une initiative de TGV NET qui utilisera les fibres optiques publiques qui seront construites pour le raccordement des nouvelles installations de la Ville de Shawinigan en bordure du lac dans le cadre du projet d'eau potable.

Enfin un télétravail de qualité sera possible pour les résidents du Lac-des-Piles. C'est toute une communauté qui pourra se développer en étant desservie comme dans les plus grands centres urbains mais au bord d'un des plus beaux plans d'eau au Québec!

Complément d'information :

Qu'est-ce que la fibre optique?

Une fibre optique est un fil en verre souple et fin comme un cheveu qui permet de transmettre à longue distance les données IP sous la forme de signaux lumineux à très haut débit sans atténuation de débit. Elle permet de mettre en place des réseaux de télécommunication d'une capacité quasiment illimitée, fiable. En résumé, elle diffuse le signal à la vitesse de la lumière. Des vitesses de 10 Mbits/seconde, 100 Mbits/seconde et même plus.

Qu'est-ce que le FTTH?

La fibre à domicile (FTTH) permet d'évoluer vers un monde tout en IP. Elle apporte un débit indépendant de la distance, une haute performance tant en qualité qu'en rapidité, une capacité identique en émission et en réception, et rend ainsi possible la mise en place de services interactifs. C'est un véritable saut quantique et qualitatif vis-à-vis du cuivre!

Référence : www.xittel.net

Qui est Xittel?

Une entreprise locale ayant son siège social à Trois-Rivières qui offre des services d'Internet et de téléphonie I.P. Vous pouvez consulter leur site Internet au www.xittel.net ou les joindre au 819-370-3232.

Qui est TGV NET?

Corporation TGV NET Mauricie est un organisme sans but lucratif qui gère et entretient les fibres publiques de la Mauricie. TGV NET a accès aux fibres optiques de ses partenaires dont la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, la Commission scolaire de l'Énergie, la Ville de Shawinigan, la MRC Mékinac, la Ville de La Tuque, la Ville de Trois-Rivières et la MRC des Chenaux.

Vous pouvez consulter leur site Internet au www.tgvnet.ca ou les joindre au 819-601-1119 et par courriel à info@tgvnet.ca

Quels sont les forfaits?

Les forfaits vous seront transmis par Télécommunications Xittel.

De grands événements à Shawinigan en

2012

Coupe Mémorial MasterCard

La Ville de Shawinigan reçoit la 94^e édition du **17 au 27 mai 2012**, considéré comme le plus grand tournoi de hockey junior majeur du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest du pays.

Shawinigan sera sous les feux de la rampe, ce sera une visibilité exceptionnelle pour la Mauricie en raison de la présence des médias régionaux et nationaux provenant des quatre coins du pays ainsi que des retombées économiques avoisinant les huit millions \$.

Opportunité de louer votre résidence le temps d'un tournoi!

Voici le lien pour vous inscrire à titre de bénévoles ou pour acheter des billets en ligne. www.coupe-memorial-mastercard2012.com

Billetterie 819-537-6327 poste 221

Jeux du Québec à Shawinigan!

La 47^e Finale des Jeux du Québec Shawinigan 2012. Embarquez dans l'équipe des jeux du Québec! En tout, ce sont près de 4000 bénévoles qui sont nécessaires pour faire de cet événement un succès. Si vous êtes une personne dynamique et que vous désirez apporter votre aide au Comité organisateur, inscrivez-vous dès maintenant au 819-533-0012 ou en ligne au www.jeuxduquebec.com

Source : Bulletin municipal de la Ville de Shawinigan, volume 10, décembre 2011.

AVIS IMPORTANT

Le Règlement sur le domaine hydrique de l'État établit les montants minimums de location que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est tenu d'exiger lors de la conclusion d'un bail ou de son renouvellement. De plus, comme le prescrit le Règlement, ces loyers minimums sont indexés le 1^{er} avril de chaque année, selon la variation de l'indice des prix à la consommation (article 6). Le taux d'indexation à appliquer pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 est de 1,4082%. En conséquence, le loyer minimum, pour les baux consentis à des fins non lucratives privées ou publiques, est désormais de 59 \$. Quant aux baux consentis à des fins lucratives, d'aquaculture ou de marina, le loyer minimum est établi à 296 \$. Tous les baux dont le loyer était inférieur à ces montants sont touchés par cette modification à la date de leur renouvellement (article 40), à l'exception des baux émis en vertu d'un décret particulier.

LA FACTURE CI-JOINTE A DONC ÉTÉ AJUSTÉE EN CONSÉQUENCE.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des agents du Centre d'expertise hydrique du Québec au (418) 521-3818, poste 7150 ou par courriel au cehq@mddep.gouv.qc.ca, en prenant soin de préciser le numéro de votre dossier ou de votre bail. Vous pouvez également consulter le site Internet du Centre à l'adresse suivante : www.cehq.gouv.qc.ca afin d'obtenir davantage de précisions concernant la réglementation en vigueur et la tarification applicable.

English version available on request

POLITIQUE DE LA GESTION DURABLE DE L'EAU

Par Maryse Gervais et Josée Côté

Elle est bel et bien réelle cette fois! Elle a été déposée en grande pompe par le Maire Michel Angers et le président du comité environnement, M. Bernard Cayouette, à la salle multimédia de la Cité de l'Énergie le 11 octobre dernier. Votre association était présente (Mme Josée Côté et Mme Maryse Gervais) pour recueillir l'information.

L'objectif de cette Politique découlant de l'acceptation par le MDDEP est d'offrir une eau potable en quantité et qualité suffisantes pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures. C'est aussi de conserver et protéger les écosystèmes aquatiques tout en permettant la pratique d'activités récréatives sur les plans d'eau touchés par le programme de gestion durable.

Pour atteindre ces objectifs

- Conservation
- Protection
- Restauration

Les plans d'action seront élaborés en fonction de quatre champs d'intérêt :

- L'eau potable
- Les écosystèmes aquatiques
- Les eaux usées
- Les activités récréatives reliées à l'eau

Voilà qui commence à être intéressant pour notre association. Par contre, l'application du plan d'action fera partie d'une prochaine étape de cette Politique. Conséquemment, nous avons appris que dès l'été 2012, nous serons appelés à modifier certaines de nos habitudes de consommation et de navigation dans le but de préserver la qualité de l'eau potable du lac.

À suivre!

Vous pouvez retrouver l'intégral de la Politique sur le site de la Ville au www.shawinigan.ca

Source : Extrait de l'article sur la Politique pour la gestion durable de l'eau dans le Bulletin municipal de la Ville de Shawinigan, volume 10, #3, décembre 2011.

Votre quai au Lac-des-Piles

CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE DU QUÉBEC

Le saviez-vous? Peut-être pas? Vous devez payer un bail pour votre quai au Ministère de l'Environnement. C'est lui qui régit les baux sous forme de permis d'occupation des lots riverains sur le Lac-des-Piles. Lors d'une demande de permis de rénovation ou de construction d'un quai ou d'un garage à bateau, celle-ci doit d'abord être approuvée directement par le CEHQ du ministère de l'Environnement, et ensuite seulement votre permis pourra être accepté par la Ville. Il est donc préférable d'être en règle avec eux pour conserver ses droits acquis en tant que propriétaire d'un quai ou d'un garage à bateau.

LE Noël de L'ERMITE

C'est le 24 décembre et l'ermite tourne en rond dans son refuge à flanc de montagne. Cette année, les saisons ont été rebelles et l'hiver ne semble pas vouloir faire exception. C'était son choix de s'isoler du reste du monde, mais quand la nature s'y met, que le vent d'automne ne daigne lâcher prise et que la neige tarde à calfeutrer les interstices de son cœur, que lui reste-t-il à lui, vieil ermite, pour faire le décompte du temps? Bien sûr la glace a fait son œuvre sur la couche supérieure du Lac-des-Piles, mais l'âme n'y est pas puisque du haut du chemin Laperrière et aussi loin qu'il puisse projeter son regard, de St-Gérard à la baie Vincent et du «Village» jusqu'à la baie Martin, la grisaille a décidé de ne pas céder sa place. Il retourne dans son humble bicoque pour nourrir l'attisée et ainsi tenter une dernière incantation aux esprits des flammes et du feu qui peut-être sauront déclencher le tourbillon virevoltant des flocons. Sa cabane embaume le thé des bois et le cœur du vieux solitaire accepte peu à peu l'idée que ce Noël ne sera pas blanc. En allant fermer pour la nuit, le vieil homme, par l'entrebâillement de la porte, perçoit une odeur familière. Une odeur d'ouate unique, de congère céleste. Il écarte la porte et constate un voile précieux et scintillant qui se dépose lentement en une couche délicate. Au même moment, le chat lui passe entre les jambes en ronronnant, couvert de poussière d'or blanc. Il était minuit moins une. Dors bien l'ermite.

Joyeux Noël!



RENCONTRE DES ÉLUS À LA VILLE DE SHAWINIGAN

Par Josée Côté et Maryse Gervais

Chaque année, nous demandons aux élus de nous rencontrer afin de faire le point sur les demandes de l'association et les projets pertinents en cours. Ces rencontres sont conviviales et nos requêtes sont habituellement assez bien reçues aussi.

Cette année, étaient présents à la rencontre pour la Ville, les élus Jacques Grenier, Josette Allard ainsi que Bernard Cayouette. Du côté de l'Association, Maryse Gervais, Suzanne Therrien et Michael Molesworth ont agi à titre de représentants.

Voici la lettre déposée :

Michel Angers, maire et le conseil municipal
Ville de Shawinigan
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Casier postal 400 G9N 6V3

Le 24 octobre 2011

Mesdames, Messieurs,

Le conseil d'administration 2011-2012 de l'Association des résidents du Lac-des-Piles tient à vous réitérer son étroite collaboration et à vous transmettre les demandes reçues par les membres et résidents du lac lors de son Assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 3 juillet 2011 dernier au Centre communautaire Chanoine-Langevin de Ste-Flore.

En tant que représentants des 225 propriétaires au Lac-des-Piles, nous vous sollicitons plus précisément concernant les points ci-bas mentionnés et souhaitons recevoir un suivi afin de diffuser, par le biais de notre journal Le Pilier, les informations que vous nous transmettez.

- **Route 35^e rue** : La mauvaise condition de cette route, accès principal au Lac-des-Piles pour le secteur Grand-Mère, fait l'objet de discussions relevées depuis des années. Lors de l'AGA les membres participants ont déposé une pétition pour demander que les travaux soient effectués rapidement. Une annonce a été faite lors de l'AGA par M. le maire Angers à l'effet qu'une première phase des travaux de réfection de cette artère débute dès 2012. Une confirmation budgétaire serait souhaitable dans ce dossier.
- **Gestion de l'eau potable** : Le projet de gestion de l'eau potable proposé par la Ville de Shawinigan au MDDEP ayant été accepté, un suivi étroit entre l'Association des résidents du Lac-des-Piles et la Ville de Shawinigan doit être respecté afin que chaque action entreprise par la Ville puisse être expliquée aux résidents et, le cas échéant, fasse l'objet de rencontres entre les représentants de la Ville et les membres de l'Association. Quelle place réservez-vous dans ce dossier à l'opinion des propriétaires que l'Association des résidents du Lac des Piles représente dans l'application de cette nouvelle politique? Qu'en est-il de votre position quant à l'usage des bateaux à moteur. Souhaitez-vous limiter certaines embarcations ?
- **Changement de zonage îles** : Le 14 mars 2011, notre Association vous faisait parvenir une demande afin que le statut des îles du Lac-des-Piles soit changé et que ces dernières soient préservées dans le but d'en protéger les écosystèmes et qu'il y ait le moins d'intervention humaine possible sur ces terrains fragiles. Le marais situé à la sortie de « la passe de l'île » faisait également partie de nos inquiétudes quant à l'éventuelle détérioration de ces 2 zones névralgiques. Les riverains sont surtout soucieux de préserver cette richesse et l'état exceptionnel de cet écosystème fragile pour les générations futures.
- **Changement de zonage Lac-des-Piles** : L'Association des résidents du Lac-des-Piles se questionne également du changement de zonage de la marina Prévost qui passerait de « commercial » à « multifamilial ». Les membres de l'Association craignent qu'une brèche soit ouverte pour favoriser la construction d'édifices multifamiliaux au lac et que la multiplication de telles constructions vienne altérer non seulement la qualité de vie et la valeur des propriétés actuelles, mais surtout, la qualité de l'eau du lac. Nous demandons au conseil municipal que les permis de type multifamilial ne soient délivrés au lac que dans les cas de passage d'un permis commercial à multifamilial. Nous demandons également que la fermeture éventuelle de la Marina Prévost ne conduise pas à la naissance d'une autre marina sur un autre site tel que la baie Martin.
- **Revégétalisation des rives** : Le projet de revégétalisation des rives en partenariat avec BVSM a été amorcé cette année avec certains résultats et notre association ne peut qu'applaudir cette initiative. Cependant, une meilleure diffusion de l'information et l'explication des actions entreprises doivent nécessairement être mises en place afin que les résidents concernés adhèrent à cette initiative et y prennent part avec enthousiasme. Par exemple, une lettre pourrait être expédiée par la Ville pour prévenir chaque riverain qu'il sera visité et sollicité par du personnel qualifié afin de déterminer avec lui les interventions à entreprendre pour préserver ou améliorer l'état de sa bande riveraine. Pour la deuxième phase du programme, quelles seront les actions concrètes ? Comment entendez-vous procéder avec les riverains qui ne veulent pas adhérer au programme ?
- **Cueillette des ordures** : Nous réitérons, suite à de multiples suivis avec du personnel des services municipaux, le déplacement du site de dépôt d'ordures par l'entrée St-Jean-des-Piles, qui sert plus souvent qu'autrement pour des usagers autres que les résidents du lac. Il faudrait réévaluer la capacité de ce site versus le nombre d'usagers, la fréquence des cueillettes et la qualité du travail effectué. Nous suggérons également qu'un appel au civisme soit mis en place par des outils de sensibilisation gérés par la Ville.
- **Baie Martin** : En suivi de la requête déposée au MDDEP et à la Ville de Shawinigan : Depuis quelques années, nous sommes témoins à l'association de l'ajout de quais sur la rive du terrain leur appartenant. Aussi, nos membres nous ont fait part de leurs observations ainsi que de leurs craintes vis-à-vis ces nombreux aménagements versus le respect de la faune et de la flore.

Nous pensons que les responsables du Camping de la baie Martin au Lac-des-Piles doivent se conformer aux normes d'aménagement de quais dans la bande riveraine au même titre que tous les propriétaires riverains. Particulièrement, les usagers de ces quais sont locataires de terrain au camping, ce qui selon nous ne leur confère pas le droit d'aménager la rive.

- **Suivi des plaintes et irrégularités** : Afin de continuer à collaborer avec la Ville dans l'identification des irrégularités au niveau des différents travaux et aménagements, l'Association souhaite qu'un processus anonyme soit mis en place et que la Ville assure un réel suivi de concert avec l'Association.
- **Fibres optiques** : L'Association souhaite une collaboration avec la Ville de Shawinigan pour un nouveau réseau de fibre optique pour ses nouvelles installations ; poste de pompage et barrage.
- **Comité consultatif d'urbanisme** : Suite à la lettre déposée à Madame Josette Allard le 9 septembre dernier concernant les analyses pour l'émission de permis dans le cadre du PIIA, nous aimerions connaître le plan d'action de ce comité dans ce dossier particulier.

L'association des résidents du Lac-des-Piles est heureuse des bonnes relations avec la Ville de Shawinigan et souhaite poursuivre le développement et le suivi de ces dossiers dans cette atmosphère de bonne entente.

Le nouveau conseil d'administration de l'Association des résidents du Lac-des-Piles.

C.C. : Gaëtan Béchard

LE CHEMIN LAPERRIÈRE

Par Jean Lavoie

Des travaux d'envergure ont été réalisés cette année, grâce à une subvention de la ville comprise dans le budget annuel pour les chemins privés reconnus publics.

Ces travaux ont pu être menés à bien avec la collaboration bénévole des résidents du secteur qui, depuis plusieurs années, se font un plaisir de collaborer dans un esprit de franche camaraderie aux travaux manuels requis pour l'amélioration et l'entretien de leur chemin.

Ces travaux permettent d'avoir accès à leurs chalets ou résidences en voiture pendant trois saisons. Il va sans dire que pour la saison d'hiver, les utilisateurs doivent garder la forme en se rendant à leurs place de rêve à pied, en raquette, en ski de fond en véhicule tout terrain ou à motoneige.

Cette année, nous avons dû apporter des travaux majeurs à la calvette principale qui subissait des dommages importants à chaque printemps et à une côte qui avait été endommagée par le trafic lourd.



Les résidents ne sont pas sans espérer qu'un jour, ils seront en mesure d'utiliser leur chemin à l'année, été comme hiver, comme tous les autres résidents. Aux mêmes taxes, les mêmes services! Est-ce trop demander?

André Buisson, Président
Jean Lavoie,
Responsable des travaux du chemin
Yvan Lafontaine et JP Laperrière

Pour devenir membre de l'association:

Adhésion 35\$. Par la poste, casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacdespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez vous pensé vendre votre propriété ?
Si oui combien vaut-elle?
Estimation gratuite.

RE/MAX Équipe Serge Laroche
Agent Immobilier Affilié,
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.



Grand-Mère
Shawinigan
St-Tite
Trois-Rivières
(secteur Cap)
Nicolet
Gentilly

H. MATTEAU

Partenaire de votre réussite !

Sport Marine
Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec
124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
www.sgsportmarine.com



Desjardins
Caisse de la
Vallée-du-Saint-Maurice

*fier partenaire
de notre communauté !*



Michel Angers
Maire de Shawinigan



VILLE DE
SHAWINIGAN
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca

Pépinière du Parc
Centre-jardin, Gèdres cultivés,
Plan d'aménagement par ordinateur
et réalisation des travaux
1819-1819
819 532-2068
www.pepiniereduparc.com

tgv net.mauricie
nettement plus rapide
sur Fibre optique

**Quais traditionnels
faits de pruche**
* La pruche est le meilleur bois pour la fabrication
d'un quai selon « Pêche et Océan Canada »
B.O.B. Marc Bordeleau
536.9209

LE SPECIALISTE
GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
3320 - 50 ième Avenue
Grand-Mère, QC
G9T 1A3
Guy Tessier & Josée Durocher
Propriétaires
Tél.: (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

CONSTRUCTION J.L. BELLEMARE
9214-1183 Québec inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Résidentiel et Commercial
APCHA • Rénovation & construction de tous genres
• Construction de garages à bateau
• Béton, charpenterie, toiture, excavation, etc.
R.B.O.: 5628-0837-01
Estimation gratuite
819 996-8480 819 538-8480

excavations R.M.G. INC.
René Ricard PRÉSIDENT
(819) 538-8265
R.B.O. 2200-4253-51
Tél.: (819) 538-2282
Cell.: (819) 536-9008
Fax: (819) 538-6272
3389, 4e Rue, Grand-Mère (Québec) G9T 5K5
• Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
• Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

BIONEST
Incorporé à l'environnement^{MD}
La meilleure solution pour votre installation septique
www.bionest.ca • 819 538-5662

Fernand Racine inc.
Depuis 1969
BIJOUTERIE ET HORLOGERIE
ROLEX TISSOT LACOSTE HERBELIN
745, 5e Rue, Shawinigan Tél. : 819 537 9644
1624, 6e Rue, Trois Rivières Tél. : 819 378 3220

Laurentide
GAMME COMPLÈTE DE
PEINTURES ET TEINTURES
IDÉAL POUR VOS TRAVAUX
INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
WWW.LAURENTIDE.BIZ

PATRICE MOREAU ELECTRIQUE
Entrepreneur Électricien
Résidentiel • Commercial • Industriel • Domotique
819-533-4221
URGENCE 24H